

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Accueil des nouveaux parents,**
- **Animation du Bureau de documentation et d'information sur l'orientation (BDI Orientation),**
- **Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,**
- **Participation financière aux voyages scolaires,**
- **Organisation de simulations d'entretien pour l'entrée en école supérieure ou recherche de stage et sollicitation des parents d'élèves pour constituer les jurys,**
- **Soutien de projets divers améliorant la vie des élèves et étudiants,**
- **Organisation de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents,**
- **Participation de l'APEL départemental à la Matinée Carrières.**

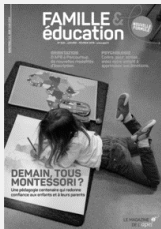
L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 957 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes, l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

Votre adhésion à l'APEL est essentielle pour le fonctionnement de l'association sans laquelle ces actions ne seraient plus possibles.

Vous pouvez également vous investir au sein de l'APEL en fonction de votre disponibilité :

- **en intégrant les différentes commissions et opérations ponctuelles,**
- **en devenant membre du conseil d'administration,** pour décider des orientations et assurer la bonne marche de l'association, pour intégrer le conseil d'établissement, lieu de réflexion et d'échanges entre les différents partenaires de la communauté éducative.

► **Je cotise, je bénéficie de services – quelques exemples :**



L'abonnement au magazine Famille & éducation
(5^{es} sur l'année 2020) : des informations pratiques et utiles sur la scolarité et la parentalité.



La plateforme téléphonique
une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires.
lundi-mardi PM-mercredi- jeudi-vendredi



Accueil personnalisé
par le service d'Information et
Conseil aux Familles de l'Apel 35 : démarche
d'accompagnement à l'orientation, suivi de
la scolarité des élèves à **besoins éducatifs particuliers**
Contact : 02 99 33 75 13
Animation de soirées Orientation

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement - 16 place Saint Sauveur -35600 Redon.